

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14.09.2015

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal sauf Mesdames Fabienne CHEVALLIER-COPPEL et Christine PEILLEX, et Monsieur Fabrice DECARROUX excusés.

Monsieur Hervé FAUVAIN a été nommé secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- Remercie l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la fête de la batteuse et qui se dévouent dans les associations de Pers-Jussy.
- Approuve le PV du Conseil Municipal du 30/07/2015.
- Autorise Monsieur le Maire à signer un contrat d'assistance avec le Cabinet EFU, expert en urbanisme, de manière à assurer une veille juridique permanente.
- Vote une subvention exceptionnelle d'un montant de 7 600 € en faveur de l'association « Le Re'Pers » ; les crédits ouverts au budget 2015 étant insuffisants, il y a lieu d'effectuer les virements suivants :
⇒ chapitre 022 (dépenses imprévues) : - 1 000 €
⇒ cpte 6574 (subventions de fonctionnement aux associations) : + 1 000 €
- Ecoute Madame Isabelle ROGUET, adjointe au scolaire, qui fait un point de situation sur la rentrée et précise que 336 élèves sont scolarisés au Chef-Lieu et 13 élèves à l'école des Roguet ; 218 enfants sont inscrits aux temps d'ateliers périscolaires.
- Autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes Arve & Salève pour favoriser une commande groupée de containers semi-enterrés.
- Dans le cadre du nouveau système d'enregistrement des demandes de logements sociaux à compter du 1^{er} janvier 2016, décide que la commune soit service enregistreur et mandate PLS ADIL 74 pour la gestion des dossiers.
- Accepte la proposition du Cabinet Nicot qui sera chargé de l'élaboration des annexes sanitaires à joindre au dossier de révision du PLU.
- Approuve le rapport annuel 2014 du Syndicat des Eaux Rocailles Bellecombe présenté par Monsieur Michel CRITIN, délégué au Syndicat.
- Décide de créer une sous régie de recettes pour encaissements des produits du service garderie périscolaire et centre de loisirs.
- Dans le cadre de recrutement de jeunes étudiants sous forme de contrats engagement éducatif et pour assurer les périodes de vacances au centre de loisirs dans de bonnes conditions, décide des taux journaliers appliqués pour ces contrats.

- Ecoute Monsieur Denis DUPANLOUP, adjoint aux bâtiments, qui fait un compte-rendu des travaux exécutés durant l'été à savoir :
 - ⇒ travaux de peinture à la maternelle (couloir, tisanerie & menuiseries extérieures) ;
 - ⇒ peinture du bureau d'accueil mairie ;
 - ⇒ mur devant la mairie ;
 - ⇒ dalle dans la petite chapelle de l'église ;
 - ⇒ entretien des carreaux des bâtiments communaux ;
 - ⇒ travaux d'entretien paysager aux alentours des écoles.

- Accepte le devis de MC Espaces Verts d'un montant de 1 002,40 € HT pour la pose de poteaux de protection de la clôture de la mini-crèche.

- Ecoute Monsieur Patrice DOMPMARTIN qui précise qu'un nouvel emplacement a été aménagé route de Lasnelaz à Chevrier pour que les enfants attendent le bus en toute sécurité.

- Ecoute Madame Sylvie ROSSET, adjointe au CCAS, qui fait part des différentes manifestations programmées à savoir :
 - ⇒ 5 octobre - reprise de l'atelier double-clic (cours informatique) ;
 - ⇒ 16 octobre - soirée jeux de société à la salle communale pour toutes les familles ;
 - ⇒ dernier week-end de novembre collecte de la banque alimentaire : toutes les associations communales seront sollicitées pour participer ;
 - ⇒ 3 avril 2016 : repas des aînés de la commune ;
 - ⇒ 16 avril 2016 : ½ journée nettoyage de la commune.

- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 24 septembre 2015 à 19h30.